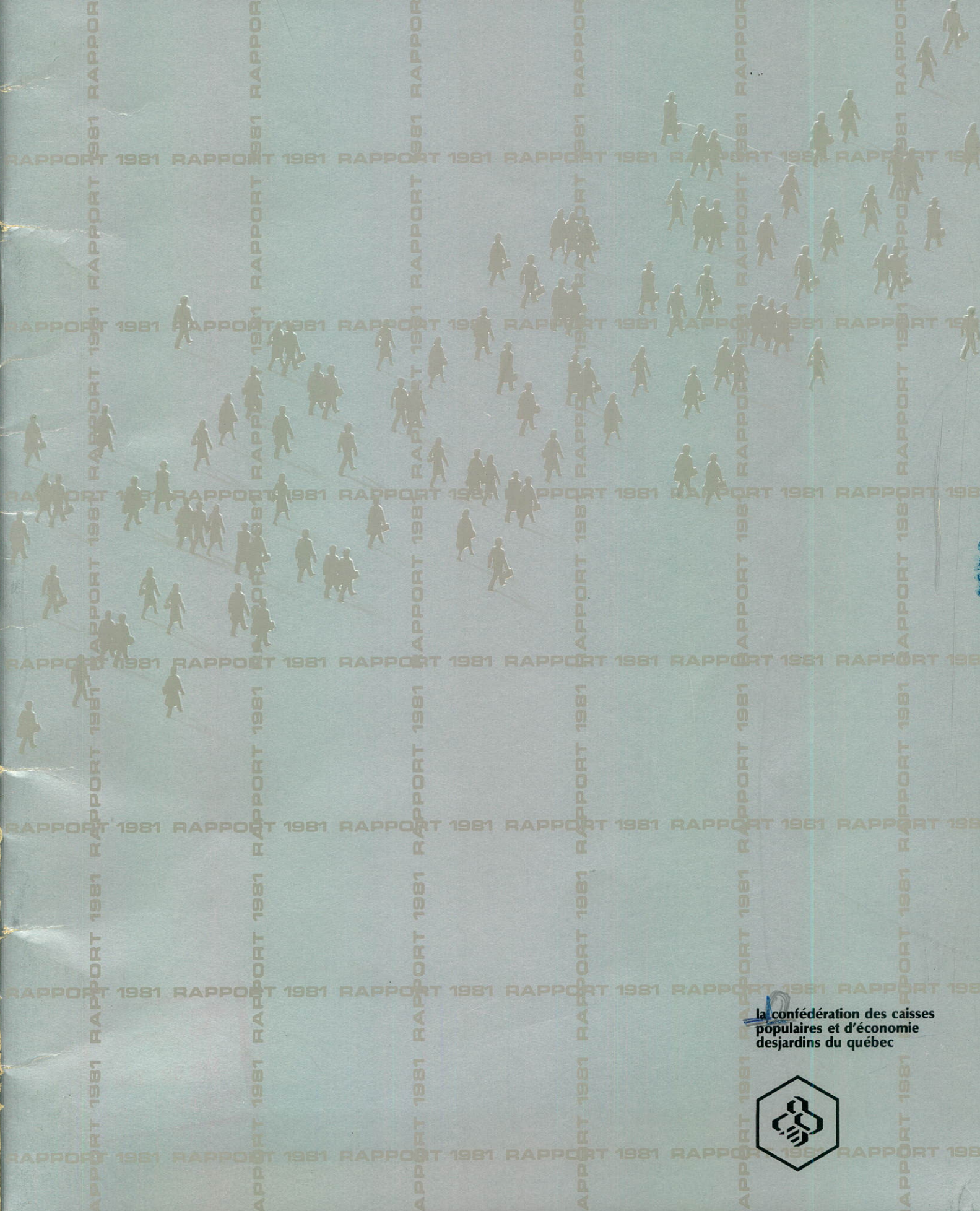


RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981



la confédération des caisses
populaires et d'économie
desjardins du québec



Le président de La Confédération
des caisses populaires et d'économie
Desjardins du Québec et les présidents
des institutions du Mouvement sont
heureux de vous présenter le rapport
des activités et des résultats de ces
institutions au 31 décembre 1981.
Les dirigeants de ces institutions
espèrent que ces documents
constitueront pour vous une source
utile et pratique de renseignements.

**CINQUANTIÈME RAPPORT ANNUEL
DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES
POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE
DESJARDINS DU QUÉBEC**

*pour l'exercice clos
le trente et un décembre
mil neuf cent quatre-vingt-un*

1932
· 1982

*50 ans de service aux Institutions
et aux Fédérations de caisses
du Mouvement Desjardins*

siège social:
100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5

SOMMAIRE

Les membres de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, les institutions rattachées et les organismes internationaux	4
Le conseil d'administration et les commissions	5
La direction générale et les cadres supérieurs	6
Le message du président	7
Le rapport du secrétariat général	10
Le rapport sur les relations institutionnelles	13
Le rapport de la direction générale	14
Le rapport des vérificateurs	18
Les résultats des opérations . . .	19
Le bilan	24
Les notes complémentaires aux états financiers	26
Les statistiques générales	31
Les graphiques	40

LES MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC, LES INSTITUTIONS RATTACHÉES ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Les fédérations

Fédération des caisses populaires
Desjardins du Centre du Québec
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Québec
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec
Fédération des caisses populaires
Desjardins de la Péninsule et des
Îles
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Estrie
Fédération des caisses populaires
Desjardins Du Bas Saint-Laurent
Fédération des caisses populaires
Desjardins du Saguenay-Lac
Saint-Jean
Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Abitibi
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Richelieu-Yamaska
Fédération des caisses populaires
Desjardins de Lanaudière
Fédération des caisses d'économie
Desjardins du Québec

Les institutions

Le Groupe Desjardins, Assurances
générales
Assurance-vie Desjardins
La Sauvegarde Compagnie
d'assurance sur la vie
Fiducie du Québec

Les autres institutions rattachées au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins

L'Institut Coopératif Desjardins
La Fondation Girardin-Vaillancourt
Société d'Investissement Desjardins
Crédit industriel Desjardins Inc.
Société de Développement
International Desjardins Ltée
La Caisse centrale Desjardins du
Québec
Corporation de fonds de sécurité de
la Confédération Desjardins
La Société d'habitation Alphonse
Desjardins
Service de sécurité C.P.D. Inc.
Centre Desjardins de traitement de
cartes Inc.
Corporation Desjardins de
traitement informatique

Les organismes internationaux dont la Confédération est membre

Comité de Liaison internationale de
la Coopération d'épargne et de
crédit
La Confédération internationale du
Crédit Populaire
La Confédération internationale du
Crédit agricole
L'Union internationale Raiffeisen
Visa International

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LES COMMISSIONS

Le conseil d'administration

*Raymond Blais <i>président</i>	
*Jean-Marie Ouellet <i>président du conseil d'administration</i>	(1983)
*Guy Bernier <i>premier vice-président du conseil d'administration</i>	(1984)
*Henri-Paul Trudel <i>deuxième vice-président du conseil d'administration</i>	(1984)
*Mme Monique Vézina-Parent <i>secrétaire du conseil d'administration</i>	(1984)
René Authier	(1984)
Claude Béland	(1984)
J.-Roland Bellemare	(1982)
Jean-Eudes Bergeron	(1984)
Jacques Bertrand	(1982)
Laurent Bisson	(1983)
Gérard Chabot	(1983)
Paul-R. Charbonneau	(1983)
*Raymond Comtois	(1982)
Léopold Cormier	(1984)
*Denis Frenière	(1982)
Gérard Grégoire	(1982)
A.-Hervé Hébert	(1982)
Wesley Hogg	(1983)
Jean-Claude Hudon	(1983)
Georges-Octave Langlois	(1983)
Conrad LeBlanc	(1984)
Gérard LeBlanc	(1984)
Henri Leblond	(1982)
Serge Limoges	(1984)
Marcel Marcotte	(1983)
Oscar Mercure	(1983)
Camille Montpetit	(1984)
Armand Piette	(1982)
François Richard	(1982)
Roger Roy	(1983)
Robert Soupras	(1982)
Émile Girardin <i>président honoraire</i>	

Les commissions

L'éducation

Membres:

Raymond Audet, *président*
Claude Béland
Gérard Chabot
Conrad LeBlanc
Gérard LeBlanc
Jean-Claude Hudon
Armand Piette

Les ressources humaines

Membres:

Paul-R. Charbonneau, *président*
Jean-Eudes Bergeron
Clément Gauthier
Marcel Marcotte
Oscar Mercure
Camille Montpetit

La régie de l'inspection

Membres:

Georges-Octave Langlois, *président*
René Authier
J.-Roland Bellemare
François Richard
Roger Roy
Robert Soupras

La vérification

Membres:

A.-Hervé Hébert, *président*
Jacques Bertrand
Gérard Grégoire
Wesley Hogg
Serge Limoges
Raoul Poirier

* Membres du comité exécutif

LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LES CADRES SUPÉRIEURS

Raymond Blais, *président*

René Croteau, *adjoint au président*
— *relations institutionnelles*

Yvon Daneau, *adjoint au président et*
secrétaire général

— Léon-G. Cantin, *adjoint au secrétaire*
général

*Claude Faucher, *directeur général*

*Rita Bédard, *directrice générale*
adjointe — *Secteur des affaires*
juridiques

*Gilles Jobin, *directeur général*
adjoint — *Secteur des ressources*
humaines

— Jules W. Comtois, *directeur du*
personnel interne

— Gilles Jobin, *directeur des relations*
professionnelles par intérim

— Pierre Harvey, *directeur de la*
formation

*Madeleine Joubert, *directrice*
générale adjointe — *Secteur des*
études et des communications

— Auguste Roy, *directeur de la*
recherche

— Majella St-Pierre, *directeur de la*
communication

*Marc Lemieux, *directeur général*
adjoint — *Secteur du*
développement technique

— Gilles Nadeau, *directeur de la*
normalisation

— Gilles Tremblay, *directeur de*
l'informatique

*Pierre Mathieu, *directeur général*
adjoint — *Secteur du contrôle et de*
la gestion

— Jacques McGee, *directeur des*
services comptables et du contrôle

— Laurent Racine, *directeur des affaires*
administratives

— Gilles Douville, *directeur des*
immeubles

— Gilles Séguin, *directeur de L'Institut*
Coopératif Desjardins

*Hubert Marceau, *directeur général*
adjoint — *Secteur de l'inspection*

— Pierre Bouchard, *directeur des*
opérations

— Yves Lamothe, *directeur de la*
standardisation et de la fiscalité

*Membres du comité interne de direction

N.B.: À la suite d'une décision prise par le conseil d'administration de la Confédération en décembre 1981, le directeur général portera dorénavant le titre de premier vice-président et directeur général et chaque directeur général adjoint portera le titre de vice-président. Le nouvel organigramme prévoit également certaines modifications dans la désignation de quelques secteurs.

Afin de mieux saisir les principales circonstances qui ont entouré les activités de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au cours de la dernière année et de prévoir de quoi demain sera fait, vous me permettrez de faire un bref survol de la situation économique actuelle. Les principaux indicateurs économiques, particulièrement au cours des dernières années, font ressortir les difficultés que connaît l'économie des pays occidentaux.

Le niveau des taux d'intérêt fut assez bas et relativement stable au début des années '70. À compter du milieu de la décennie, l'inflation atteignait des niveaux sans précédent, qui mettaient en cause l'équilibre économique et la position concurrentielle du Canada sur les marchés extérieurs.

Dans le but de faire échec à l'inflation, le Canada s'est orienté vers un contrôle restrictif de la croissance de la masse monétaire. Ceci a eu comme résultat de faire fluctuer considérablement les taux d'intérêt, le plus souvent à la hausse. Conséquemment, les épargnants ont davantage privilégié les formes d'épargne à haut taux de rendement.

Par ailleurs, les emprunteurs ont ralenti leurs demandes de crédit; qu'il s'agisse du crédit à la consommation et à l'habitation ou du crédit commercial et industriel.

Cette situation économique difficile, qui s'est momentanément installée chez nous, apporte et apportera des bouleversements et des modifications dans les attitudes de la population à l'égard des questions économiques.

Le Mouvement Desjardins dans la conjoncture actuelle

Le Mouvement Desjardins a maîtrisé sa croissance rapide tout en maintenant des marges financières substantielles durant la dernière décennie. Graduellement aussi, les membres ont adopté un nouveau comportement quant à l'épargne; la conséquence fut la diminution en importance des comptes d'épargne avec opérations et une augmentation substantielle des épargnes stables et à terme commandant un haut taux de rémunération.

La demande pour les prêts hypothécaires a diminué, amenant les caisses à réaménager leur portefeuille de prêts en fonction de nouveaux besoins et de la capacité de payer des emprunteurs. Ceci a eu comme résultat une plus grande diversification dans le domaine des prêts et s'est reflété par un accroissement dans le domaine du prêt personnel, agricole, commercial et industriel.

Dans cette conjoncture instable, le Mouvement Desjardins a fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable en s'ajustant très rapidement à ces changements.

Une année fructueuse

Au cours de la dernière année, les caisses et les autres instances du Mouvement Desjardins se sont efforcées d'améliorer leurs services, tout en consolidant leurs acquis.

À la fin de 1981, l'actif consolidé des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins du Québec s'établissait à 13,3 \$ milliards, comparativement à 11,5 \$ milliards en 1980, soit une augmentation de 14,9%.

Quelques faits saillants

Au 31 décembre 1981, les prêts en cours se chiffraient à 9,4 \$ milliards, répartis de la façon suivante: 613 \$ millions à l'agriculture; 7 \$ millions aux pêcheries; 1,05 \$ milliard aux coopératives, au commerce et à l'industrie; 5,45 \$ milliards à l'habitation, tandis que les prêts personnels s'élevaient à 2,17 \$ milliards.

Même si certaines caisses ont pu être affectées par la conjoncture actuelle, le Mouvement Desjardins a continué à bonifier sa situation financière en 1981. En effet, les réserves globales accusent une augmentation de 36,2 \$ millions pour s'établir à 361,5 \$ millions, tandis que les trop-perçus non répartis s'établissaient en fin d'année à plus de 50 \$ millions.

Fusion des deux fédérations de caisses populaires de la région de Montréal

Un événement qui nous a tous réjouis a sans doute été d'apprendre la fusion de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins avec la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Ce rapprochement, souhaité depuis longtemps par les coopérateurs, consacre l'unité de l'ensemble des caisses populaires du Québec et est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts persévérants des dirigeants de ces deux fédérations.

La Confédération est heureuse de cet événement significatif; elle s'enorgueillit d'avoir pu contribuer à

ces retrouvailles coopératives et offre aux nouvelles caisses affiliées la plus cordiale bienvenue dans le Mouvement Desjardins.

La Ligue des caisses d'économie

La fusion de la Ligue des caisses d'économie avec la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec eut lieu aussi au cours de l'année 1981. Nous nous réjouissons également de cet autre pas vers l'unité coopérative des caisses d'épargne et de crédit et nous sommes heureux de les accueillir dans la famille Desjardins.

L'Association canadienne des paiements

Nous avons aussi participé activement aux travaux préparatoires à la mise en oeuvre des modifications dans le système canadien de compensation et de règlement des effets, et dans le développement du système national de paiement.

La Confédération a été acceptée comme membre de l'Association canadienne des paiements. De plus, notre présence au conseil d'administration et au comité exécutif de l'Association, ainsi que dans les deux comités qu'il a formés pour préparer la mise en marche des différents volets de cette réforme, a une importance considérable pour notre Mouvement.

La carte de paiement Visa

L'entrée du Mouvement Desjardins dans le domaine de la monnaie de plastique n'a pas été le fruit du hasard. Depuis le milieu des années '60, différentes études ont été complétées sur ce sujet particulier sans que des conclusions ou des recommandations positives aient pu être atteintes.

Avec le développement des techniques informatiques et l'expérience acquise par Desjardins en ce domaine, il devenait évident que, parmi la gamme des services de paiement offerts à nos membres, devait s'ajouter la carte de paiement. C'est cette préoccupation qui a amené le conseil d'administration de la Confédération à commander une nouvelle étude en 1979, conscient qu'il était des modifications survenues au cours de la décennie '70, tant dans le domaine de la technologie que dans l'environnement socio-économique de notre société.

Vous connaissez maintenant le résultat de ces travaux qui ont amené en 1981 la Confédération à se porter acquéreur des opérations Visa/B.N.C. et à obtenir des droits de franchise VISA, tant au plan national qu'international.

Malgré certaines difficultés de prise en charge, les résultats obtenus jusqu'à maintenant montrent le bien-fondé de la décision prise d'acquiescer un centre déjà opérationnel et de bénéficier par le fait même des ressources possédant déjà une expertise en ce domaine. Cette décision aura été préférable à celle de la constitution d'un tel service par Desjardins, à partir de sa propre initiative.

La Caisse centrale Desjardins du Québec

Constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec le 22 juin 1979, cette nouvelle institution coopérative du M.C.P.E.D. a commencé ses opérations en septembre dernier sous les meilleurs auspices. La souscription de son capital s'est effectuée avec régularité et selon les prévisions. Nous entrevoyons déjà les multiples services que rendra désormais à notre Mouvement, et à d'autres partenaires, cette nouvelle et très importante institution du Mouvement Desjardins.

Le système de guichets automatiques

Au cours de l'année écoulée, nous avons procédé à l'établissement et à l'expérimentation du système de guichets automatiques. Cinq caisses populaires de la région de Trois-Rivières ont accepté de participer à cette expérience. Les premières indications laissent croire qu'il sera bientôt possible d'étendre ce service à d'autres régions.

Les Caisses d'entraide économique

Depuis juin dernier, le dossier des Caisses d'entraide économique a retenu notre attention. Vous avez été tenus au courant de son évolution. Quant au développement futur de ce dossier, nous entendons continuer d'y assurer un suivi, dans le meilleur intérêt de nos membres, de nos Caisses et de l'ensemble du Mouvement Desjardins.

Les leçons de l'expérience

L'année qui s'est terminée restera sans doute dans l'histoire du Mouvement Desjardins comme une année d'activités intenses et de multiples changements, en même temps qu'une année très riche sur le plan de l'expérience. À plusieurs égards, cette expérience acquise nous permet de dégager des leçons précieuses, dont les suivantes:

- Nous amener à réfléchir sur nos engagements dans le secteur des prêts commerciaux et industriels, en collaboration étroite avec nos institutions spécialisées (SID, CID, Fiducie du Québec).
- Procéder à un meilleur appariement des échéances de l'actif et du passif à terme en réaménageant nos portefeuilles de prêts.
- Continuer à améliorer la qualité des titres de liquidité que nous détenons.

● Envisager la réduction des coûts d'administration en modernisant la gestion de nos opérations, particulièrement en mettant l'accent sur les éléments que sont la productivité, la qualité et le suivi des prêts, le coût d'opération des points de services et autres. Ils devront faire l'objet d'une attention constante de la part des gestionnaires, des membres des conseils d'administration à tous les paliers du Mouvement.

En définitive, le problème de base auquel nous sommes confrontés actuellement et pour les prochaines années sera celui de la qualité de gestion de nos ressources humaines, technologiques, physiques et financières.

Départ de M. Alfred Rouleau

Je ne saurais passer sous silence le départ de mon prédécesseur, M. Alfred Rouleau. Après une année d'expérience comme président, je suis mieux à même d'évaluer et d'apprécier l'ampleur de la tâche à laquelle M. Rouleau s'est dévoué pendant neuf ans avec détermination et dynamisme. Sans doute, chacun se souvient de M. Rouleau comme d'un homme d'une grande disponibilité et préoccupé au plus haut point des questions sociales et économiques qui rejoignent les personnes dans leur vie de tous les jours. Nous profitons de la circonstance pour lui rendre à nouveau hommage et le remercier de sa contribution au Mouvement Desjardins, auquel il a consacré plus de trente années de sa vie.

Anciens et nouveaux administrateurs

En plus de modifications à la présidence, nous devons signaler le départ de MM. Raymond Audet, Clément Gauthier, Gérard LeBlanc et Raoul Poirier. C'est pour moi un devoir agréable de remercier ces

administrateurs pour leur excellente collaboration, assuré que leur expérience sera encore utile au Mouvement dans d'autres fonctions.

Pour combler les vacances, MM. Jacques Bertrand, Laurent Bisson, Léopold Cormier et Henri Leblond ont été nommés administrateurs en cours d'année. Je compte sur leur dévouement pour m'aider dans l'exercice de mes fonctions, comme je compte sur la collaboration précieuse de tous les dirigeants de la Confédération, des cadres et des employés.

Je les remercie de l'appui qu'ils m'ont accordé durant cette première année de mon mandat.

Conclusion

Le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins est constitué d'un ensemble d'organismes d'une importance et d'une envergure unique au Québec. Dans de multiples paroisses, dans un grand nombre de municipalités et de communautés, la caisse populaire et la caisse d'économie sont des institutions qui rendent non seulement des services financiers de qualité à leurs membres, mais elles assument aussi un leadership pour le plus grand bien de la communauté.

Dans la période difficile que nous connaissons, le Mouvement que nous représentons, outre la protection des intérêts financiers de ses membres, favorise aussi la promotion de valeurs telles que le sens des responsabilités, de l'entraide, de l'effort personnel et de la démocratie, qui constituent les fondements de la coopération.

Le caractère coopératif des caisses populaires et d'économie, ainsi que de l'ensemble des structures fondées sur elles, n'est pas un handicap à leur efficacité économique, loin de là. Il assure à nos membres

la meilleure garantie possible que ce vaste ensemble d'organismes est leur propriété, sous leur contrôle et orienté dans le sens de leurs meilleurs intérêts.

Cette philosophie léguée par nos prédécesseurs, particulièrement dans cette période, prend une importance accrue et une valeur toute particulière. Pour que continuent de s'améliorer les services de l'ensemble des organismes du Mouvement Desjardins, réaffirmons notre volonté d'être les serviteurs irréductibles et dévoués des grands objectifs d'un Mouvement qui sera sans doute dans l'avenir, comme par le passé, le support privilégié du progrès économique et social de la communauté québécoise.

Raymond Blais
Président

LE RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La Confédération, dont les membres sont les fédérations régionales et les institutions, est l'organisme de planification, d'orientation et de coordination du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

C'est à partir des orientations et selon les objectifs qui lui sont fixés par l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité exécutif et les commissions formées d'administrateurs que la Confédération exerce ses activités.

Le conseil d'administration a tenu, au cours de 1981, onze réunions régulières et trois réunions spéciales. Les administrateurs ont aussi participé à une assemblée générale spéciale le 17 novembre. En plus des décisions concernant le budget, les états financiers et les nominations, le conseil d'administration a été appelé à se prononcer sur un grand nombre de dossiers. Il n'est pas dans notre intention d'en faire ici la nomenclature. Vous nous permettez néanmoins d'attirer votre attention sur certains d'entre eux qui ont suscité un intérêt particulier en 1981.

50^e anniversaire de la Confédération

En 1982, la Confédération marquera son 50^e anniversaire de fondation. En effet, c'est le vingt-cinq février 1932 que les Unions régionales des caisses populaires des districts de Trois-Rivières, Québec, Montréal et Gaspé formaient un syndicat coopératif, à responsabilité limitée et à capital variable, sous le nom de «La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins». Chaque fédération existante souscrivait alors dix actions de dix dollars pour constituer le capital de la nouvelle institution.

Parmi les événements prévus pour souligner cet anniversaire, il y a lieu de mentionner que le président de la Confédération et ses adjoints immédiats entreprendront une série de rencontres avec les trois conseils des fédérations et les conseils d'administration des institutions membres.

Intégration au Mouvement Desjardins

Au cours de l'année 1981 la Ligue des caisses d'économie du Québec et la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec ont accepté de se fusionner pour donner naissance à une nouvelle fédération connue sous le nom de Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Le nombre de caisses affiliées à cette nouvelle fédération est maintenant de 182.

Le conseil d'administration a également approuvé le principe de la fusion de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Cette fusion est devenue effective le 28 février 1981 et

la nouvelle fédération résultant de cette fusion porte le nom de Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Mémoires aux gouvernements

Suite à l'invitation qui lui avait été adressée, la Confédération a présenté deux mémoires au Gouvernement provincial. L'un à la Commission sur la formation professionnelle et la formation socio-culturelle des adultes (dite Commission Jean), l'autre au ministre des Institutions financières et Coopératives, donnant suite au Rapport sur l'épargne au Québec.

De plus, la Confédération a fait connaître au ministre fédéral des Finances, la préoccupation qui animait ses dirigeants face à la situation résultant de la montée fulgurante des taux d'intérêt et formulait également les mesures envisagées par le M.C.P.E.D. pour aider les membres des caisses à traverser cette conjoncture économique difficile pour tous.

La Confédération exprimait également au ministre son inquiétude sur les répercussions que cette situation économique pouvait avoir sur le budget des familles, sur les faillites des entreprises, sur le ralentissement dans le domaine de la construction et proposait des modifications au régime d'épargne-logement pour faciliter l'accès des jeunes ménages à la propriété.

Enfin, la Confédération a accepté l'invitation de la Commission parlementaire permanente des institutions financières et a fait connaître ses réactions au projet de Loi 40 (Loi sur les sociétés d'entraide et modifiant diverses dispositions législatives).

Les institutions du M.C.P.E.D.

L'Institut Coopératif Desjardins

Suite à une décision du conseil d'administration, on a procédé à un réaménagement des locaux de L'Institut Coopératif Desjardins pour en faire un centre moderne résidentiel de formation répondant aux besoins des années '80. L'Institut Coopératif Desjardins a commencé, en février 1981, à accueillir des groupes provenant du Mouvement Desjardins et de l'extérieur. L'utilisation constatée au cours de la dernière année témoigne des bienfaits de cette rénovation, et les responsables sont d'avis que l'achalandage s'annonce encore plus important pour 1982.

Les corporations spécialisées

Pour donner suite aux recommandations du «Comité sur le partage des responsabilités entre les fédérations, les institutions et la Confédération», on a procédé à la création de deux corporations spécialisées, soit celle de la Corporation Desjardins de traitement informatique et celle du Centre Desjardins de traitement de cartes Inc. Cette dernière s'occupe particulièrement des opérations rattachées à la carte Visa et, la première s'occupe plus spécifiquement du traitement informatique et du regroupement de la compensation.

Capitalisation d'institutions membres

Au cours de l'année, le conseil d'administration a accepté de recommander aux fédérations les demandes de capitalisation présentées par deux de ses institutions membres, soit la Fiducie du Québec et Le Groupe Desjardins, Assurances Générales.

Le Service de sécurité C.P.D. Inc.

Pour satisfaire à des besoins exprimés par des fédérations, la Confédération a accepté que le Service de sécurité C.P.D. Inc. fasse une demande en vue d'obtenir un permis temporaire pour le transport de valeurs. La Commission de Transport a agréé cette demande et déjà, des camions blindés font ce transport dans certaines régions de la province.

Certains dossiers affectant les caisses

Les normes de liquidité

Le conseil d'administration a accepté de procéder à une modification de la norme de liquidité, antérieurement établie à 15%, pour la ramener à 12% du passif-membre au cours des prochains mois. Il a laissé le soin à chacune des fédérations d'indiquer, après étude, à leurs caisses affiliées la date à laquelle cette modification entrera en vigueur dans leur territoire.

Le bilinguisme dans SIC

Avec l'arrivée de la Ligue des caisses d'économie du Québec des dispositions ont été arrêtées pour que le système SIC puisse offrir aux membres le choix du service en langue française ou anglaise.

Par suite de cette nouvelle disponibilité dans SIC, il a été décidé de fournir ce service à l'ensemble des caisses du réseau.

Les conditions de travail et les avantages sociaux

Le conseil d'administration a procédé à une analyse des conditions de travail et avantages sociaux existant dans le M.C.P.E.D. Il a exprimé le souhait que des efforts soient faits en vue d'atteindre une plus grande uniformité en ce domaine.

Le Comité de retraite et des assurances collectives

Sur la recommandation du Comité de retraite et des assurances collectives, le conseil d'administration, après analyse de l'évaluation actuarielle 1981 du régime de rentes du M.C.P.E.D. qui montre un surplus actuariel, a recommandé que ce surplus soit réparti entre les cotisants (employeurs et employés) sous forme de diminution de prime pour une période s'étendant du 1er février au 30 mai 1982.

L'Association canadienne des paiements

L'Association canadienne des paiements a procédé à sa structuration en cours d'année. Cette dernière regroupe les principales institutions financières canadiennes recevant des dépôts retirables par ordre. Ses fonctions principales ont trait à l'administration et au développement du système canadien de paiement.

Le M.C.P.E.D. est représenté au conseil d'administration de cette institution par M. René Croteau, qui est également membre du comité exécutif de cet organisme.

Le colloque des dirigeants

Les 17 et 18 novembre dernier avait lieu le colloque des délégués des membres de l'assemblée générale de la Confédération, dont le thème était «Les caisses et la nouvelle conjoncture économique».

Lors de ce colloque les participants ont abordé l'étude de trois points susceptibles d'avoir des conséquences très significatives sur la rentabilité des caisses. Ce sont: la gestion des liquidités et des titres autres que les prêts, l'évolution de l'épargne et des prêts, ainsi que l'appariement des taux et les coûts d'administration.

Les activités des commissions

Les commissions de Régie de l'inspection, des Ressources humaines et de la Vérification — formées d'administrateurs de la Confédération — ont tenu des réunions au cours de la dernière année pour étudier différentes questions de leur ressort.

Quant à la commission de l'Éducation, elle a formulé des recommandations concernant la définition de son mandat et la possibilité de changer son nom actuel. Après analyse et précision de son mandat, le conseil d'administration a accepté de modifier son nom pour celui de «commission d'Orientation coopérative». Dans le mandat qui lui a été confié, le conseil d'administration lui demande, notamment, de l'aider à préserver et à perfectionner le caractère coopératif du M.C.P.E.D. et de réfléchir sur les objectifs généraux du Mouvement et sur ses stratégies de développement.

Les activités internationales

La Confédération, dans le cadre des responsabilités de représentation internationale qu'on lui a confiées, a participé à la Ve Conférence internationale des coopératives d'épargne et de crédit tenue à New-Delhi en février 1981.

En septembre dernier, M. Raymond Blais, président, représentait la Confédération au Congrès de la Confédération Internationale du Crédit Populaire à Amsterdam, ainsi qu'à la Journée mondiale Raiffeisen à Bruxelles.

Voilà succinctement résumées quelques-unes des activités qui ont retenu l'attention du secrétariat général au cours de l'année 1981.

Yvon Daneau
Adjoint au président et
secrétaire général

LE RAPPORT SUR LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

À son assemblée du mois d'août 1981, le conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec a accepté certaines modifications dans la structure de premier niveau à la Confédération, dont la création d'un nouveau poste d'adjoint au président chargé de ce qu'il est convenu d'appeler les «relations institutionnelles».

En réalité, cette fonction comporte deux volets principaux que l'on peut identifier de la façon suivante:

1- une implication active dans l'organisation et le développement du système canadien de paiement, ce qui recouvre les activités suivantes:

- a) représenter la Confédération au conseil d'administration et au comité exécutif de l'Association canadienne des paiements;
- b) assumer la responsabilité de l'orientation de la nouvelle corporation de traitement informatique, à laquelle on a également confié le regroupement de la compensation;
- c) représenter la Confédération auprès de l'Association canadienne de la carte bancaire (Visa) et voir au fonctionnement adéquat et efficace du Centre Desjardins de traitement de cartes Inc.

Le concept en vertu duquel la carte est considérée comme un instrument de paiement se confirme, d'une part dans les opérations et d'autre part par le fait que, dans la refonte de son règlement qui est en cours, l'Association canadienne de la carte bancaire a convenu que dorénavant cet instrument de paiement qui est la carte serait désigné sous l'appellation «carte de paiement».

2- Quant au deuxième volet de préoccupations rattachées à cette nouvelle fonction, il porte sur l'établissement et le maintien structurés de communications et de relations entre la Confédération et toutes et chacune des institutions qui sont membres de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ou qui sont, selon un mode ou l'autre, rattachées au M.C.P.E.D.

Le principe d'intervention ou de fonctionnement qui vient guider le sens et la portée de ces relations puise ses racines dans la nécessité d'assurer, sur le plan des orientations globales, une coordination telle que le Mouvement, dans son ensemble, puisse projeter dans tous les milieux et dans tous les secteurs de son activité une image de cohésion et d'unité à la poursuite d'une même fin commune.

Comme cette fonction n'a réellement débuté qu'avec l'année 1982, il est clair que ce ne sera que l'an prochain qu'un rapport plus structuré et plus circonstancié pourra être produit.

René Croteau
Adjoint au président,
relations institutionnelles

LE RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'ai l'agréable devoir de vous présenter le rapport des activités de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec pour l'année 1981. Vous devinez sans doute que, en raison de mon entrée en fonction récente, il m'aurait été impossible, sans l'aide de M. René Croteau et de tous les gestionnaires en place, de livrer ce message. Je les remercie de leur collaboration.

Le rapport

Le texte qui suit décrit de façon très succincte les principales activités de la Confédération pendant l'année 1981. Un autre rapport plus détaillé vous est également fourni; ce dernier expose de façon plus complète les activités de chacun des secteurs de la Confédération. Cette formule est nouvelle et nous espérons qu'elle saura répondre aux attentes.

Les structures

Les rôles confiés à la Confédération par les caisses, les fédérations et les différentes institutions commandent qu'une structure bien articulée y soit maintenue. Au début de l'année 1981, nous trouvons cinq grands secteurs d'activités sous la gouverne de directeurs généraux adjoints. Ces secteurs sont:

- Ressources humaines
- Études et Communications
- Développement technique
- Contrôle et Gestion
- Inspection

En cours d'année, des modifications ont été apportées à cette structure et nous comptons maintenant six secteurs d'activités. La direction des Affaires juridiques, qui était rattachée antérieurement au secrétariat général, est devenue une direction générale adjointe. Les titulaires de ces unités administratives, désormais désignés sous le titre de vice-présidents, forment, avec le premier vice-président et directeur général, le comité interne de direction de la Confédération.

Les activités collectives

Chacun des différents secteurs a, bien entendu, son rôle particulier à jouer. Cependant, plusieurs dossiers requièrent une mise en commun des efforts. Ainsi, en 1981, plusieurs dossiers d'envergure ont été traités en collaboration. Il suffit de mentionner la révision de la norme de liquidité, l'implantation des guichets

automatiques à Trois-Rivières, le Centre Desjardins de traitement de cartes Inc., la Corporation Desjardins de traitement informatique, le Service de sécurité C.P.D. Inc., la fusion de la Ligue des caisses d'économie du Québec avec la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, la fusion de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins avec la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Dans ces dossiers, tout est interrelié. Par exemple, on peut rarement y régler un problème technique sans tenir compte des aspects humain, financier, juridique, etc. Les ressources humaines des différentes disciplines jouent donc toujours un rôle très important dans le cheminement de ces différents dossiers.

Les activités particulières

En plus d'être appelés à mettre en commun leurs efforts pour réaliser des projets d'envergure, les secteurs ont aussi à s'acquitter de responsabilités qui leur sont propres. Nous n'avons pas l'intention de vous fournir ici la liste complète des travaux qui ont été effectués; toutefois, nous croyons opportun de vous en indiquer les principaux.

Les ressources humaines

Le Guide d'organisation des ressources humaines a, encore cette année, été l'une des priorités de ce secteur. On a, notamment, cherché à mesurer l'impact de ce système sur la productivité. Un bilan qualitatif a été produit et des mécanismes permettant de procéder sous peu à un bilan quantitatif ont été mis au point.

Nos ressources ont apporté une collaboration très étroite à des études poursuivies par différentes fédérations pour la mise en place de nouvelles structures.

Dans le domaine de la formation, un système d'entraînement a été élaboré à l'intention des dirigeants, des cadres et des employés des caisses. Divers programmes ont été créés et implantés, particulièrement dans les domaines du crédit commercial, des relations de travail, des immeubles, de la formation coopérative, de la formation à l'intervention et de l'initiation au M.C.P.E.D. des nouveaux employés.

La direction du Personnel externe et des Relations de travail a effectué une révision de sa structure et elle est devenue la direction des Relations professionnelles. Comme par les années passées, cette direction a poursuivi ses enquêtes régulières sur la rémunération et les avantages sociaux; elle a également évalué les objectifs et les principes directeurs de l'actuelle politique de rémunération et a produit un guide d'application des systèmes de rémunération des caisses dans le contexte du Guide d'organisation des ressources humaines. Elle a aussi fourni des services conseils à des fédérations dans des dossiers d'évaluation préparatoire à la négociation de plusieurs conventions collectives.

Deux rapports produits par des consultants, en collaboration avec les ressources internes, ont été analysés. On y prévoit le développement d'un système de gestion de l'information sur le personnel du M.C.P.E.D. et l'intégration de la paie des employés. Après étude, la mise en place de ces systèmes a été acceptée par le conseil d'administration de la Confédération.

Le développement rapide du Mouvement Desjardins depuis les dernières années oblige la Confédération à adapter constamment ses structures selon les besoins, en vue d'assurer la meilleure efficacité possible des activités de ses quelque 900 employés. Ainsi, l'année 1981 n'a pas fait exception à cette progres-

sion, de sorte que certaines modifications ont dû être apportées. Cette même réalité se reflète aussi au niveau des fonctions, dont les définitions doivent être revues régulièrement. La dotation, l'administration de la politique salariale, l'analyse des besoins de formation et la réalisation de plusieurs sessions de formation ont occupé largement le temps des ressources en place. Toutefois, un des dossiers majeurs et conséquents traités par ce secteur en cours d'année a été celui de l'intégration des ressources humaines du groupe Visa.

Le Comité de retraite et des assurances collectives a obtenu de ce secteur le soutien nécessaire à son bon fonctionnement.

Nous avons aussi poursuivi la cueillette d'informations auprès des ministères afin de faire bénéficier toutes les composantes du Mouvement Desjardins des différents programmes d'assistance gouvernementale disponibles.

Les études et les communications

La recherche, à la Confédération, est orientée vers des sujets concernant l'environnement des caisses et vers toute autre question ayant trait au M.C.P.E.D. En plus de traiter les dossiers réguliers, comme les statistiques des fédérations et des caisses, la production de revues mensuelle, trimestrielle et semestrielle regroupant et analysant l'information sur l'environnement socio-économique et financier, cette direction a eu à travailler dans plusieurs dossiers particuliers. Notons entre autres, la recherche sociologique en cours sur le comportement et l'attitude de la population à l'endroit des caisses et une étude en regard des travaux du prochain congrès.

La direction des Communications a, pour sa part, travaillé à la réalisa-

tion de la campagne de publicité institutionnelle, en plus de participer à la mise sur pied de campagnes de promotion de différents services.

La publication de la revue Ma Caisse et de La Revue Desjardins s'est poursuivie au rythme prévu. Signalons la parution d'un numéro spécial de la revue Ma Caisse sur «Le Mouvement Desjardins et le développement régional», lors de la Semaine Desjardins.

En collaboration avec les fédérations, un dossier sur la «Présence de la caisse dans son milieu» a été produit. À ces activités s'ajoutent entre autres, le Concours international des Jeunes, le Prix annuel Desjardins, la collection d'oeuvres d'art, de même que la production de plusieurs documents audio-visuels et graphiques.

Le développement technique

Par son service informatique, ce secteur a assuré le traitement de toutes les transactions des caisses informatisées. Le volume d'opérations a nécessité l'acquisition de nouveau matériel, dont le remplacement d'un ordinateur, afin de répondre plus adéquatement aux nombreuses demandes de service, au coût le plus bas possible. Ces modifications requièrent toujours une coordination et une planification rigoureuses afin de perturber le moins possible le travail des caisses.

Des mécanismes ont aussi été mis en place en vue de recueillir des dépôts directs d'organismes publics, parapublics et privés, par toute la province. Ce projet prometteur mérite une attention toute particulière afin que le Mouvement Desjardins obtienne éventuellement sa part de ce marché.

Plusieurs autres projets de développement ont été étudiés ou réali-

sés en 1981. Les deux importants dossiers, soit Visa et l'implantation des guichets automatiques, ont mis à contribution un nombre considérable de ressources du secteur. Mentionnons également l'épargne à intérêt quotidien, l'appariement des échéances et les ratios d'analyse, en voie d'implantation.

Aux travaux réalisés par ce secteur pour l'amélioration de certaines normes de fonctionnement, s'ajoutent les efforts constants que demandent la mise à jour et le maintien des systèmes opérationnels utilisés par les caisses, les fédérations et les institutions.

Enfin, le regroupement de la compensation est un dossier qui a exigé beaucoup d'efforts au cours de la dernière année. L'implantation de ce projet complexe devrait débuter au cours de 1982 et se poursuivre en 1983.

Le contrôle et la gestion

Depuis quelques années, un système informatisé de comptabilité est en usage à la Confédération. Une révision complète du plan comptable a été effectuée au cours de l'année. Cette opération avait pour but l'utilisation la plus efficace possible du système en place; elle visait également à rendre possible la production d'une information complète à l'intention des gestionnaires. Ainsi, la préparation du budget sera facilitée et la production des états financiers mensuels ou annuels simplifiée.

L'année 1981 a permis d'élaborer le «Guide d'aménagement des immeubles». Cette publication a donné lieu à une session de formation portant sur l'ensemble des normes applicables aux immeubles des caisses.

Diverses demandes de services professionnels en consultation de

gestion, en architecture, en génie, en évaluation et en décoration ont été traitées.

La Confédération, toujours consciente de la nécessité de se tenir à la fine pointe de la technologie — les développements antérieurs l'ont prouvé — a procédé à l'étude d'un système de bureautique. Les résultats étant concluants, le choix des équipements et leur installation se feront en 1982.

L'ancien immeuble du siège social a été aménagé de façon à recevoir de nouveaux occupants. Ceux-ci sont: le Service de sécurité C.P.D. Inc., la Société de Développement International Desjardins, La Société d'habitation Alphonse Desjardins, ainsi que la garderie «La Chiffonnette» qui offre ses services aux employés des institutions du Mouvement Desjardins situées à Lévis.

Le service de l'Approvisionnement a subi quelques changements. Ces modifications avaient pour but de diminuer les coûts, tout en maintenant la qualité du service.

L'inspection

Le service de l'Inspection de la Confédération et ses inspecteurs sont accrédités par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec pour la poursuite de leur mandat, tant au point de vue de la qualité des effectifs qu'à celui des méthodes et techniques de travail utilisées.

Dans le cadre de ce mandat, le secteur de l'Inspection a réalisé pour chacune des caisses populaires et des caisses d'économie le montage et la certification des états financiers. Le nombre de caisses ayant été l'objet d'une visite d'inspection est passé de 521 en 1980 à 784 en 1981; cela représente une augmentation de plus de 50%.

Cette augmentation du nombre de visites est grandement reliée aux deux points suivants: les efforts

déployés en vue d'améliorer le dossier dont disposent les inspecteurs pour la vérification annuelle des opérations des caisses; l'attention particulière portée à l'entraînement et à la formation du personnel.

Les affaires juridiques

La première préoccupation de ce secteur consiste à suivre très étroitement l'évolution des lois et règlements qui peuvent toucher particulièrement les caisses. À cet effet, une surveillance constante de nombreux textes législatifs est maintenue. De plus, les activités de la Confédération et des différentes corporations qui en dépendent exigent des conseillers juridiques de nombreux avis, ainsi que l'étude de plusieurs dossiers relatifs aux engagements contractés.

De la même façon, ce secteur agit comme conseil auprès de certaines fédérations et de leurs caisses affiliées. Soulignons d'autre part l'effort fourni dans des sessions de formation directement reliées aux préoccupations courantes des caisses.

Les conseillers juridiques ont également travaillé à l'élaboration et à l'amélioration de certaines opérations des caisses. Ces travaux se font généralement en étroite collaboration avec les conseillers juridiques des fédérations et d'autres secteurs de la Confédération.

L'Institut Coopératif Desjardins

La Confédération détient un contrat de gestion pour l'opération de L'Institut Coopératif Desjardins, assumé par le secteur du Contrôle et de la Gestion. Il est intéressant de mentionner que, depuis la rénovation de ses locaux, L'Institut Coopératif Desjardins a pris un essor assez considérable. Le seuil de rentabilité n'a pas été atteint mais, au cours des onze mois d'activités de l'année

1981, cette corporation a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés.

Rappelons que L'Institut compte plusieurs salles de formation dont l'aménagement et l'équipement facilitent les diverses expériences pédagogiques. L'Institut offre aussi des services d'hébergement et de restauration. La rénovation semble avoir atteint son but et le développement se continue.

Perspectives 1982

Tous les secteurs ont, dans l'élaboration du programme de travail pour l'année 1982, prévu différents projets, tous aussi importants les uns que les autres. Cependant, parmi ceux que nous considérons comme majeurs, mentionnons:

- la mise en place d'un secteur de marketing;
- la concrétisation du projet de regroupement de la compensation;
- la création du système de gestion de l'information sur le personnel;
- le développement du système informatisé de paie pour les caisses;
- le début de la révision de SIC;
- l'utilisation du système budgétaire à base zéro.

Tous ces travaux seront réalisés en tenant compte des besoins. L'objectif recherché est toujours de fournir un meilleur service aux membres des caisses populaires et des caisses d'économie.

L'appui des ressources du Mouvement Desjardins

Chaque année, la Confédération fait appel à des ressources du Mouvement Desjardins pour l'aider à réaliser ses objectifs. Je veux parler ici des membres des différents comités consultatifs, des comités ad hoc et des groupes de travail. Ces ressources proviennent des caisses, des fédérations et des institutions. Je

tiens à remercier tous ceux et celles qui, au cours de 1981, ont été appelés, en raison de leur expérience et de leurs connaissances, à travailler avec le personnel de la Confédération. L'appui de ces personnes est essentiel à la progression des différents dossiers de développement.

Conclusion

En terminant, je désire, au nom de toute la direction, remercier chacun des employés de la Confédération. L'actualité fébrile et l'agitation du contexte économique ont fait de 1981 une année chargée et exigeante pour toutes les personnes engagées dans le Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins à quelque titre que ce soit. La Confédération a, elle aussi, ressenti cet effet et je veux ici souligner la contribution soutenue de tous ses employés.

Claude Faucher
Directeur général

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Nous avons vérifié le bilan de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que les états des résultats — informatique et opérations Visa (Desjardins) exclues, des résultats de l'informatique, des résultats des opérations Visa (Desjardins), de la réserve générale, du trop-perçu non distribué et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Confédération, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les pratiques comptables particulières prescrites par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés
Comptables agréés

Québec, le 5 février 1982

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

(INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS VISA (DESJARDINS) EXCLUES)

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981	1980
Revenus		
Cotisations	19 071 690 \$	16 653 851 \$
Revenus nets de placements	1 561 511	632 204
	20 633 201	17 286 055
Dépenses		
Direction générale:		
Direction générale	2 443 646	2 098 496
Affaires juridiques	303 772	257 782
Ressources humaines:		
Développement des ressources humaines	845 492	694 707
Personnel externe et relations de travail	1 080 795	999 120
Études et communications:		
Recherche	600 564	506 813
Communications	1 407 220	1 297 295
Développement technique:		
Normalisation	2 042 243	1 937 128
Placements	—	341 621
Contrôle et gestion:		
Immeubles	354 366	90 158
Administration des locaux —		
150, des Commandeurs	—	66 423
Inspection:		
Direction — opérations	9 556 781	8 198 009
Standardisation et fiscalité	1 469 923	1 171 008
	20 104 802	17 658 560
Subventions à l'Institut coopératif Desjardins	552 476	136 225
Autres dépenses	44 785	—
Excédent de l'approvisionnement	(104 676)	(57 248)
Excédent des obligations	(558 555)	—
Sur-imputation des services de soutien, d'administration des locaux, d'imprimerie, d'équipement et services connexes	(114 421)	(643 078)
	19 924 411	17 094 459
Excédent avant ristournes, intérêts sur le capital social et impôts sur le revenu (notes 1-f et 11)	708 790 \$	191 596 \$

L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'INFORMATIQUE

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981	1980
Revenus de services		
Système intégré des caisses	24 409 260 \$	22 336 757 \$
Organismes du Mouvement Desjardins	1 581 138	1 373 213
Confédération	932 027	496 979
Service informatisé de paie	196 654	153 023
Autres	946 186	84 679
Location des terminaux	8 515 631	7 397 574
Récupération des frais de conversion aux terminaux 3 600	—	1 461 650
	36 580 896	33 303 875
Frais indirects		
Traitement des données	7 491 391	8 127 798
Services aux usagers	7 512 492	7 071 580
Location des terminaux	6 932 338	5 598 430
Planification	138 706	—
Amortissement du logiciel Info-Pop	520 531	—
	22 595 458	20 797 808
Frais financiers		
Traitement des données	401 947	554 044
Services aux usagers	124 931	91 040
Location des terminaux	1 333 375	1 503 049
	1 860 253	2 148 133
Frais d'administration		
Direction	333 069	354 946
Traitement des données	4 210 124	3 230 608
Développement	3 249 525	2 414 042
Services aux usagers	2 825 921	2 320 847
Planification	841 361	783 299
	11 460 000	9 103 742
Poste exceptionnel		
Amortissement additionnel des ordinateurs par suite de la révision de l'estimation de la valeur résiduelle afin de refléter les nouvelles conditions du marché	—	707 611
	35 915 711	32 757 294
Excédent avant ristournes, intérêts sur le capital social et impôts sur le revenu (notes 1-f et 11)	665 185 \$	546 581 \$

L'ÉTAT DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS VISA (DESJARDINS)

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981 (6.5 mois)
Revenus	
Intérêts des détenteurs	9 970 703 \$
Escompte des marchands	5 498 456
Commission sur change étranger	85 800
Commission sur transfert téléphonique	79 000
Intérêts sur placements	53 314
Frais d'inscription des marchands	29 834
Loyers des imprimantes	16 455
	15 733 562
Dépenses d'opérations	
Effectifs humains	2 285 264
Frais d'exploitation	2 274 640
Frais des établissements	1 159 856
Frais de manutention	545 809
Fraudes	621 855
Mauvaises créances	1 974 199
Intérêt sur financement à court terme	469 980
	9 331 603
Excédent des revenus avant rémunération des fonds	6 401 959
Rémunération des fonds	7 232 882
Déficit avant ristournes, intérêts sur le capital social et impôts sur le revenu (notes 1-f et 11)	(830 923)\$

L'ÉTAT DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981	1980
Réserve		
Solde au début	4 087 794 \$	3 918 032 \$
Virement du solde du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	101 557	169 762
Solde à la fin	4 189 351	4 087 794
Informatique		
Solde au début	—	(405 486)
Excédent de l'informatique	665 185	546 581
Reporté au trop-perçu non distribué	665 185	141 095
	—	405 486
Solde à la fin	—	—
	4 189 351 \$	4 087 794 \$

L'ÉTAT DU TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981	1980
Solde au début	332 691 \$	394 431 \$
Intérêt sur le capital social	(231 134)	(224 669)
Virement à la réserve générale	(101 557)	(169 762)
	—	—
Trop-perçu (déficit)		
Informatique et opérations Visa (Desjardins) exclues	708 790	191 596
Informatique	665 185	141 095
Opérations Visa (Desjardins)	(830 923)	—
Solde à la fin	543 052 \$	332 691 \$

L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour l'exercice clos le 31 décembre 1981

	1981	1980
Provenance des fonds:		
Exploitation		
Excédent — informatique et opérations		
Visa (Desjardins) exclus	708 790 \$	191 596 \$
Excédent de l'informatique	665 185	546 581
Déficit des opérations Visa (Desjardins)	(830 923)	—
Excédent du fonds de sécurité	—	94 181
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	5 967 069	6 159 557
Amortissement des frais reportés	664 006	1 406 270
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations	96 801	—
	7 270 928	8 398 185
Produit de la vente de placements	170 910	2 640
Produit de la vente d'immobilisations	2 058 145	205 155
Émission de capital social	58 150	92 460
Emprunt de la Régie de l'assurance- dépôts du Québec	6 400 000	—
Dépôt des fédérations pour le financement de l'Institut coopératif Desjardins	1 601 000	—
Dépôt des fédérations pour l'acquisition l'acquisition des comptes à recevoir des détenteurs de cartes Visa (BNC)	120 000 000	—
Dépôt des fédérations pour l'acquisition des opérations de Visa (BNC)	7 200 000	—
	144 759 133	8 698 440
Affectation des fonds:		
Acquisitions de placements	8 283 275	3 700
Acquisitions d'immobilisations	3 898 471	2 282 363
Augmentation des frais reportés	5 797 201	223 075
Diminution de la dette à long terme	4 017 024	3 899 853
Intérêts sur le capital social	231 134	224 669
Acquisition de l'achalandage	5 750 000	—
Transfert de fonds à la Corporation de Fonds de Sécurité de la Confédération	—	1 270 967
	27 977 105	7 904 627
Augmentation du fonds de roulement	116 782 028	793 813
Fonds de roulement négatif au début	(2 913 196)	(3 707 009)
Fonds de roulement (négatif) à la fin	113 868 832 \$	(2 913 196)\$

LE BILAN

au 31 décembre 1981

Actif	1981	1980
Éléments à court terme		
Encaisse	2 792 562 \$	— \$
Comptes à recevoir		
Détenteurs de cartes Visa (Desjardins)		
— net	123 451 360	—
Réguliers	11 209 840	3 825 872
Autres	810 859	501 191
Intérêts courus sur placements	720 458	653 293
Stocks (note 3)	1 237 478	1 023 032
Frais reportés au prochain exercice	207 283	60 875
Placements réalisables à court terme	881	151 800
	140 430 721	6 216 063
Placements (note 4)	17 198 593	9 086 227
Immobilisations (note 5)	18 899 400	23 122 944
Frais reportés (note 6)	5 404 340	271 145
Achalandage	5 750 000	—
	187 683 054 \$	38 696 379 \$

Approuvé par:
Raymond Blais,
président
Jean-Marie Ouellet,
président du conseil d'administration

Passif	1981	1980
Dette à court terme		
Découvert d'encaisse	— \$	901 752 \$
Emprunt à demande	11 400 000	—
Billet à demande	3 123 188	—
Comptes à payer et frais courus (note 7)	11 463 938	7 179 569
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	574 763	1 047 938
	26 561 889	9 129 259
Dette à long terme (note 8)	153 028 627	21 844 650
Capital social (note 9)	3 360 135	3 301 985
Réserve générale	4 189 351	4 087 794
Trop-perçu non distribué	543 052	332 691
	187 683 054 \$	38 696 379 \$
Engagements contractuels (note 10)		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 1981

1- Conventions comptables

a) Stocks de marchandises

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

b) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes et taux suivants:

	Méthodes	Taux
Aménagements paysagistes	solde décroissant	4%
Bâtisse — 100, des Commandeurs	ligne droite	sur 40 ans
Bâtisses — autres	solde décroissant	5%
Mobilier et équipement	solde décroissant	20%
Dérouleurs de bandes	ligne droite	sur 4 ans
Disques magnétiques	ligne droite	sur 2 ans
Équipement de sécurité	solde décroissant	20%
Automobiles	solde décroissant	30%
Oeuvres d'art	solde décroissant	2 ½%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite sur une durée de cinq ans et les additions subséquentes furent amorties sur la période comprise entre la date d'acquisition et le 30 juin 1981.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, avec un maximum de 10 ans.

Les terminaux et les modems 3 600 sont amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés sur une base de 60 mois, au taux de 1% supérieur au taux préférentiel des banques à chartes (18,25% au 31 décembre 1981).

d) Frais reportés

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins	5 ans
Frais d'acquisition des logiciels Info-Pop	3 ans
Frais d'acquisition des logiciels Visa (BNC)	3 ans
Frais de développement d'un dossier d'inspection informatisé	3 ans
Système téléphonique	14 ans
Frais de développement d'un système de compensation	Projet en cours, base d'amortissement indéterminée
Frais de développement des guichets automatiques	Projet en cours, base d'amortissement indéterminée
Frais d'organisation et de développement — Visa (Desjardins)	Projet en cours, base d'amortissement indéterminée

e) Achalandage

L'achalandage provenant de l'achat des opérations de Visa (BNC) est évalué au coût et l'amortissement sera calculé selon une méthode à déterminer, à partir de 1982.

f) Trop-perçu et excédent

Les ristournes, les intérêts sur le capital social et les impôts sur le revenu sont imputés au trop-perçu de l'exercice précédent avant le virement à la réserve générale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

au 31 décembre 1981

L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes et les intérêts sur le capital social sont déterminés et votés par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

Suite à une entente antérieure entre les membres de la confédération, l'excédent de l'informatique a été appliqué au déficit accumulé et le solde a été viré au trop-perçu non distribué.

g) Charges internes

Pour conserver l'information sectorielle, les charges internes (lesquelles ne comportent aucun élément de profit) ne sont pas éliminées.

2- Statuts constitutifs

La confédération est une structure coopérative au service de ses membres et est constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

3- Stocks

	1981	1980
Marchandises d'approvisionnement	1 210 761 \$	1 023 032 \$
Marchandises — Institut coopératif Desjardins	26 717	—
	1 237 478 \$	1 023 032 \$

4- Placements

	1981	1980
Dépôts à terme	7 000 000 \$	7 000 000 \$
Obligations (valeur au marché: 1981 — 367 338 \$; 1980 — 435 500 \$)	385 250	450 000
Options d'achats d'actions (valeur selon états financiers: 1980 — 37 275 \$)	10 625	29 375
Actions, parts sociales	2 400	2 400
Effets à recevoir	600 881	603 041
Actions et parts sociales détenues dans les organismes du Mouvement Desjardins (valeur selon états financiers: 1981 — 1 257 268 \$; 1980 — 1 164 411 \$)	1 199 318	1 153 211
Prêt à l'Institut coopératif Desjardins, 12%	1 601 000	—
Prêt à la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins	6 400 000	—
	17 199 474	9 238 027
Portion réalisable à court terme	881	151 800
	17 198 593 \$	9 086 227 \$

L'Institut coopératif Desjardins étant une coopérative regroupant 25 membres, les états financiers de cet organisme ne sont pas consolidés même si le placement de la confédération représente 99,95% du capital social émis au 31 décembre 1981, la Confédération ne détenant pas le contrôle effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

au 31 décembre 1981

5- Immobilisations

	1981		1980	
	Coût	Amortis- sement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	566 173 \$	— \$	566 173 \$	566 173 \$
Aménagements paysagistes	727 993	96 069	631 924	469 841
Bâtisse —				
100, des Commandeurs	8 384 805	417 168	7 967 637	8 094 387
Bâtisses — autres	631 851	285 728	346 123	364 340
Mobilier et équipement	3 864 773	2 057 907	1 806 866	1 716 603
Ordinateurs	6 866 669	6 866 669	—	821 438
Dérouleurs de bandes	482 662	231 276	251 386	372 052
Disques magnétiques	724 500	694 313	30 187	392 438
Terminaux 3 600	13 848 590	8 357 155	5 491 435	8 690 626
Modems 3 600	880 385	295 882	584 503	684 075
Équipement de sécurité	159 348	65 943	93 405	83 354
Automobiles	36 289	17 621	18 668	19 084
Améliorations locatives	1 844 478	851 409	993 069	795 125
Oeuvres d'art	60 119	2 844	57 275	53 408
Guichets automatiques	34 069	2 388	31 681	—
Équipement de télécommunication	30 246	1 178	29 068	—
	39 142 950 \$	20 243 550 \$	18 899 400 \$	23 122 944 \$

6- Frais reportés

	1981	1980
Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins (coût 240 316 \$)	— \$	48 070 \$
Frais d'acquisition des logiciels Info-Pop (coût 3 123 188 \$)	2 602 657	—
Frais d'acquisition des logiciels Visa (BNC)	250 000	—
Frais de développement d'un dossier d'inspection informatisé (coût 209 819 \$)	139 879	37 551
Système téléphonique (coût 255 823 \$)	201 004	185 524
Frais de développement d'un système de compensation	369 040	—
Frais de développement des guichets automatiques	858 130	—
Frais d'organisation et de développement — Visa (Desjardins)	983 630	—
	5 404 340 \$	271 145 \$

7- Comptes à payer et frais cours

	1981	1980
Réguliers	6 094 705 \$	3 626 070 \$
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne	1 715 087	1 209 086
Remises gouvernementales à payer pour les clients du système informatisé de paie	3 101 670	2 208 188
Subventions à verser à l'Institut coopératif Desjardins	552 476	136 225
	11 463 938 \$	7 179 569 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

8- Dette à long terme

	1981	1980
Effet à payer, remboursable par versements mensuels de 140 000 \$, incluant capital et intérêts au taux de 1% au-dessus du taux préférentiel des banques à chartes avec un minimum de 10%, échéant en 1981	— \$	974 256 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur les terrains et les bâtisses 100 et 150 des Commandeurs, remboursable par versements mensuels de 61 546 \$, incluant capital et intérêts au taux de 10%, échéant le 1er février 2005. Le prêteur se réserve le droit d'exiger, en tout temps après 1984, le remboursement du solde dû	6 738 964	6 819 117
Emprunt de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, sans intérêts, remboursable en 1986	6 400 000	—
	13 138 964	7 793 373

Dépôts des fédérations

Dépôt pour le financement des terminaux, taux préférentiel des banques à chartes plus 1% (18,25% au 31 décembre 1981), les remboursements étant l'excédent des rentrées de fonds de la vente ou la location des terminaux sur les frais d'opérations	4 663 426	8 099 215
Dépôt pour le financement de l'Institut coopératif Desjardins, 12%, remboursable en 1986	1 601 000	—
Dépôt pour l'acquisition des comptes à recevoir des détenteurs de cartes Visa (BNC), sans modalités de remboursement, taux payé au 31 décembre 1981 — 11%	120 000 000	—
Dépôt pour l'acquisition des opérations de Visa (BNC), sans intérêts ni modalités de remboursement	7 200 000	—
Dépôt fixe, sans intérêts ni modalités de remboursement	7 000 000	7 000 000
	153 603 390	22 892 588
Portion échéant à court terme	574 763	1 047 938
	153 028 627 \$	21 844 650 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

1982 —	574 763 \$
1983 —	89 561 \$
1984 —	98 741 \$
1985 —	108 862 \$
1986 —	7 621 020 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

au 31 décembre 1981

9- Capital social

Prescrit par la loi:
Nombre illimité de parts sociales
d'une valeur de 5 \$

	1981	1980
Émis: 672 027 parts sociales (660 397 en 1980)	3 360 135 \$	3 301 985 \$
11 630 parts sociales ont été émises au cours de l'exercice.		

10- Engagements contractuels

a) La Confédération s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant jusqu'en 2005. Le total des paiements minimums futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices ainsi que sur la durée résiduelle des contrats se détaillent comme suit:

	Locaux de la Place Desjardins	Autres	Équipement	Total
1982	758 000 \$	944 000 \$	3 636 000 \$	5 338 000 \$
1983	834 000	803 000	3 006 000	4 643 000
1984	918 000	784 000	2 095 000	3 797 000
1985	1 009 000	782 000	1 529 000	3 320 000
1986	11 110 000	—	—	1 110 000
1987 à 2005	13 680 000 \$	— \$	— \$	13 680 000 \$

b) La Confédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins au régime de rentes du M.C.P.E.D.

11- Impôts sur le revenu reportés

Par suite d'écarts temporaires (dus aux immobilisations, aux frais reportés et aux pertes fiscales à reporter) entre le revenu comptable et le revenu imposable au montant de 830 000 \$, le solde créditeur des impôts sur le revenu reportés totalise 114 000 \$ au 31 décembre 1981 (148 806 \$ au 31 décembre 1980). Des pertes reportées d'exercices antérieurs au montant de 1 136 000 \$ ont réduit les impôts courants de l'exercice. À cause des particularités de la loi discutées à la note 1 f), ces impôts sur le revenu reportés créditeurs ainsi que la réduction des impôts courants dus au report de pertes subies antérieurement, ne sont pas comptabilisés au 31 décembre 1981.

12- Acquisition — Visa (BNC)

Le 15 juin 1981, la Confédération a acquis les opérations de Visa (BNC).

13- Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 1980 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1981.

LES STATISTIQUES GÉNÉRALES

LES STATISTIQUES GÉNÉRALES

Cette section présente, au 31 décembre 1981, la situation consolidée de l'actif et du passif, la situation consolidée des revenus et dépenses des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, des onze fédérations et de La Caisse centrale Desjardins du Québec. Elle vise également à illustrer l'évolution de l'ensemble, tout en fournissant des données statistiques sur les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par les membres.

Cette section porte sur l'ensemble des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins. Elle se veut un document statistique qui n'a pas à être soumis aux vérificateurs de la Confédération.

Au cours de l'année 1981, le nombre de caisses d'épargne et de crédit affiliées est passé de 1 372 à 1 434.

L'évolution observée résulte des changements suivants:

- l'intégration de 67 caisses de la Ligue des caisses d'économie à celles de la Fédération des caisses d'économie Desjardins en début de 1981;
- la fondation de deux caisses;
- la fermeture de deux caisses;
- la fusion de cinq caisses;
- l'intégration d'une caisse d'établissement et de la Caisse d'épargne et d'échange économique de Québec.

La présence physique sur le territoire s'est quelque peu atténuée par la fermeture de 32 points de service des caisses d'économie Desjardins. Par contre, les caisses populaires ont ouvert 4 points de service.

On comptait donc à la fin de 1981, 1 434 caisses populaires ou d'économie Desjardins et 239 points de service.

En décembre 1981, les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins regroupaient près de 4 500 000 membres. Elles administraient 1 154 200 prêts, soit 868 300 sans garantie hypothécaire et 285 900 avec garantie hypothécaire.

Tableau 1

Le premier tableau fait état, en décembre 1980 et en décembre 1981, de la situation de l'ensemble consolidé des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, des fédérations et de La Caisse centrale Desjardins du Québec. On constate notamment que l'actif global est passé de 11,5 \$ milliards à 13,3 \$ milliards, soit une croissance de 14,9%. En 1981, les données comprennent celles de la Ligue des caisses d'économie du Québec. Celle-ci s'est affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec au début de l'année.

Tableau 2

La situation consolidée de l'actif et du passif illustre la provenance et l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des caisses populaires ou d'économie Desjardins, des onze fédérations et de La Caisse centrale Desjardins du Québec.

La consolidation des situations engendre à la fin de 1981 un actif global de 13,3 \$ milliards. La consolidation a pour objet d'éliminer le double emploi. Cet exercice devient nécessaire étant donné, entre autres, que certaines caisses locales empruntent auprès de leurs fédérations, que la majorité des sources de fonds des fédérations provient des dépôts des caisses locales, que les fédérations détiennent du capital social de la Caisse centrale Desjardins et y déposent.

Tableau 3

La situation consolidée des revenus et des dépenses présente un compte rendu des opérations des caisses locales, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins. On constate que 79% des revenus proviennent des activités de crédit. Quant aux dépenses, le paiement des intérêts sur les dépôts et emprunts constitue la rubrique la plus importante avec 69% du total.

Tableau 4

L'objet de ce tableau consiste en une classification des titres détenus par les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins par catégorie

de débiteurs. Par rapport à 1980, on doit signaler une amélioration notable des titres liquides. Ceux-ci sont en effet passés de 72%, du total du portefeuille, à 83%. L'ensemble consolidé des portefeuilles a crû à un rythme de 36,2% en comparaison de 5,1% en 1980.

Tableau 5

Les prêts en cours des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins et ceux des fédérations s'élevaient à la fin de 1981 à plus de 9,4 \$ milliards. Ils se distribuaient sommairement entre les emprunteurs de la façon suivante: 22,9% aux individus et familles pour le financement de dépenses personnelles; 57,5% à l'habitation; 6,6% à l'agriculture et à la pêche, 11,1% aux entreprises; 1,9% aux municipalités, commissions scolaires et autres.

Les caisses populaires, les caisses d'économie Desjardins et les fédérations ont participé au financement des coopératives, sous forme de prêts, de billets, d'obligations, de parts sociales et de parts privilégiées pour un montant s'élevant à environ 155 \$ millions.

Tableau 6

Ce tableau illustre la performance, en terme de croissance annuelle de 1977 à 1981, de l'actif et des principaux services offerts par l'ensemble des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins, sans tenir compte des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins.

En 1981, l'actif des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins a progressé au rythme annuel de 11,1%. Le total des prêts en cours a crû de 6,8% et le total des montants correspondant à la somme du capital social et des dépôts a connu une croissance annuelle de 10,5%.

En raison des taux d'intérêt présentement élevés, les types de dépôts bénéficiant d'une forte rémunération ont enregistré, encore cette année, un rythme de progression plus accentué que ceux dont la rémunération est moindre. Le taux de croissance annuelle des dépôts d'épargne stable a été de 10,1% et celui des dépôts à terme de 28,6%.

Tableau 7

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins font l'objet de ce tableau.

En 1981, les caisses populaires ou d'économie ont consenti 576 000 prêts pour une valeur de 5,4 \$ milliards. Le nombre de prêts effectués sans garantie hypothécaire a été de 527 000 pour un montant de 3,8 \$ milliards et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 49 000, pour une valeur de 1,6 \$ milliards. Malgré le repli du nombre de prêts consentis en 1981, la valeur moyenne de ceux-ci a augmenté sensiblement.

Tableau 8

Ce tableau illustre l'évolution de la structure des prêts et de la structure des dépôts au cours des cinq dernières années.

Par rapport au total du capital social et des dépôts, le solde des prêts sans garantie hypothécaire correspond en décembre 1981 à 25,5%, soit un niveau légèrement supérieur à celui existant à la fin de 1980. Quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le rapport s'établit à 50,5% en regard de 53,3% à la fin de l'année précédente.

En 1981, 54% de l'augmentation du total du capital social et des dépôts d'épargne s'applique à des prêts, alors que pour 35% de celle-ci il s'agit d'acquisitions de titres liquides. L'augmentation du capital social et des dépôts a été de 1,3 \$ milliard en regard de 0,7 \$ milliard pour les prêts.

Les dépôts d'épargne avec opérations représentent, en décembre 1981, 20,9% du total du capital social et des dépôts d'épargne. La baisse de l'importance relative des dépôts d'épargne avec opérations s'est accélérée en 1981.

L'importance relative des dépôts d'épargne stable s'est maintenue à 29%. Celle des dépôts d'épargne à terme a enregistré une expansion fortement significative. Elle a, en effet, passé à 47,0% cette année, en comparaison de 40,5% en 1980.

Tableau 1

**ENSEMBLE CONSOLIDÉ DES CAISSES POPULAIRES ET DES CAISSES
D'ÉCONOMIE DESJARDINS, DES FÉDÉRATIONS ET DE LA CAISSE
CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC.**

SITUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

(en milliers de dollars)

ACTIF	1980	1981*	Croissance
	\$	\$	%
ENCAISSE			
Numéraire et effets en main	298 040	321 224	
Dépôts banques à charte	67 150	58 479	
Dépôt fédérations, C.P.E.D. et autres institutions du M.C.P.E.D.	136	—	
Effets en transit et autres	110 975	133,382	
Total de l'encaisse	476 301	513 085	
PORTEFEUILLE			
Titres liquides	1 498 885	2 347 150	
Placements	434 814	311 395	
Autres valeurs	138 798	163 996	
Total du portefeuille	2 072 497	2 822 541	36,2
PRÊTS			
Sans garantie hypothécaire	2 819 675	3 258 482	15,6
Avec garantie hypothécaire	5 749 431	6 146 991	6,9
Total des prêts	8 569 106	9 405 473	9,8
Immobilisations	241 792	257 985	
Autres éléments de l'actif	183 420	265 216	
TOTAL DE L'ACTIF	11 543 116	13 264 300	14,9
PASSIF	1980	1981*	Croissance
	\$	\$	%
DÉPÔTS			
Épargne avec opérations	2 830 048	2 633 802	(6,9)
Épargne stable	3 110 907	3 517 929	13,1
Épargne à terme	4 332 108	5 788 769	33,6
Total des dépôts	10 273 063	11 940 500	16,2
Emprunts	26 057	59 532	
Autres éléments du passif	346 061	491 141	
TOTAL DU PASSIF	10 645 181	12 491 173	
Capital social	484 517	343 408	
Trop-perçu non réparti	88 134	68 217	
Réserves	325 284	361 502	
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	11 543 116	13 264 300	14,9

*En 1981, l'ensemble consolidé comprend les données de la Ligue des caisses d'économie du Québec. Celle-ci s'est affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec au début de 1981. Si on inclut les données de celle-ci pour 1980, la croissance annuelle est alors de 13,1%.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 2

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
SITUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF**
au 31 décembre 1981 (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisses populaires et d'économie \$	Fédérations \$	Caisse centrale \$	Ensemble consolidé \$	Prorata %
ENCAISSE					
Numéraire et effets en main	303 456	17 768	—	321 224	2,4
Dépôts banques à charte	5 552	(27 124)	80 051	58 479	0,5
Dépôts fédérations, C.P.E.D. et autres institutions du M.C.P.E.D.	2 139 151	123 066	—	—	
Effets en transit et autres	—	—	—	133 382*	1,0
Total de l'encaisse	2 448 159	113 710	80 051	513 085	3,9
PORTEFEUILLE ⁽¹⁾					
Titres liquides	1 024 862	2 001 056	512 314	2 347 150*	17,7
Placements	31 387	279 111	897	311 395	2,4
Autres valeurs	70 876	561 293	1 037	163 996*	1,2
Total du portefeuille	1 127 125	2 841 460	514 248	2 822 541	21,3
PRÊTS ⁽²⁾					
Sans garantie hypothécaire	3 061 841	334 398	133 171	3 258 482*	24,6
Avec garantie hypothécaire	6 079 392	74 047	—	6 146 991*	46,3
Total des prêts	9 141 233	408 445	133 171	9 405 473	70,9
Immobilisations	233 168	24 448	369	257 985	1,9
Autres éléments de l'actif	188 815	107 854	107 146	265 216*	2,0
TOTAL DE L'ACTIF	13 138 500	3 495 917	834 985	13 264 300	100,0
PASSIF					
DÉPÔTS					
Dépôts des C.P.E.D. ou fédérations	—	2 019 531	255 278	—	
Épargne avec opérations	2 513 810	130 947	—	2 633 802*	19,9
Épargne stable	3 517 929	—	—	3 517 929	26,5
Épargne à terme	5 648 983	1 029 079	151 316	5 788 769*	43,7
Total des dépôts	11 680 722	3 179 557	406 594	11 940 500	90,1
Emprunts	268 975	61 670	—	59 532*	0,4
Autres éléments du passif	479 875	131 003	18 821	491 141*	3,7
TOTAL DU PASSIF	12 429 572	3 372 230	425 415	12 491 173	94,2
Capital social	343 213	59 903	409 350	343 408*	2,6
Trop-perçu non réparti	42 782	25 215	220	68 217	0,5
Réserves	322 933	38 569	—	361 502	2,7
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	13 138 500	3 495 917	834 985	13 264 300	100,0

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4.

(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 5.

La situation consolidée indique l'utilisation des fonds reçus par les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins, les fédérations et La Caisse centrale Desjardins du Québec.

Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un astérisque () dans la colonne «Ensemble consolidé» ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 3

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
SITUATION CONSOLIDÉE DES REVENUS ET DES
DÉPENSES**

du 01/01/81 au 31/12/81 (en milliers de dollars)

	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
REVENUS					
Intérêts sur prêts	1 404 813	72 879	2 873	1 441 246*	78,9
Intérêts sur encaisse et placements	280 108	296 600	20 699	325 758*	17,8
Autres revenus	50 461	28 254	500	60 849*	3,3
Total	1 735 382	397 733	24 072	1 827 853	100,0
DÉPENSES					
Intérêts sur dépôts et emprunts	1 205 467	307 219	23 192	1 224 910*	68,9
Salaires et avantages sociaux	240 313	42 082	246	282 641	15,9
Autres dépenses	252 142	35 730	349	269 855*	15,2
Total	1 697 922	385 031	23 787	1 777 406	100,0
TROP-PERÇU NON RÉPARTI⁽¹⁾	37 460	12 702	285	50 447	

(1) La différence observée entre le trop-perçu non réparti dans la situation consolidée de l'actif et du passif des caisses populaires et des caisses d'économie Desjardins et des fédérations (tableau 2), et celle des revenus et dépenses s'explique en raison de la non-simultanéité des exercices financiers.

Les soldes marqués d'un astérisque () dans la colonne «ENSEMBLE CONSOLIDÉ» ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée.

Note: pour fins de comparaison, le trop-perçu non réparti de 1980 se chiffrait à 76 994 \$ millions (ce dernier fut révisé à 65 869 \$ millions suite à une comptabilisation différente des pertes sur prêts).

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 4

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE**

au 31 décembre 1981 (en milliers de dollars)

	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
TITRES LIQUIDES					
Bons du Trésor, billets, etc.	—	824 418	508 169	1 332 587	47,2
Dépôts à terme	1 009 276	341 864	—	160 058*	5,7
Canada	3 014	470 028	2 697	475 739	16,9
Québec	9 533	286 439	490	296 462	10,5
Hydro-Québec	3 039	78 307	958	82 304	2,9
Sous-total	1 024 862	2 001 056	512 314	2 347 150	83,2
PLACEMENTS					
Municipalités	17 361	168 162	897	186 420	6,6
Commissions scolaires	11 205	72 682	—	83 887	3,0
Collèges, hôpitaux, fabriques	2 821	38 267	—	41 088	1,4
Sous-total	31 387	279 111	897	311 395	11,0
AUTRES VALEURS					
Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins	66 872	526 271	—	123 933*	4,4
Actions et placements divers	4 004	35 022	1 037	40 063	1,4
Sous-total	70 876	561 293	1 037	163 996	5,8
TOTAL	1 127 125	2 841 460	514 248	2 822 541	100,0

Les soldes marqués d'un astérisque () dans la colonne «ENSEMBLE CONSOLIDÉ» ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 5

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
RÉPARTITION DES PRÊTS EN COURS SELON
L'ACTIVITÉ**

au 31 décembre 1981 (en milliers de dollars)

	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Caisse centrale	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
PERSONNEL					
Budget familial	153 590	—	—	153 590	1,6
Automobile	692 619	—	—	692 619	7,3
Achat de biens durables	147 495	—	—	147 495	1,6
Éducation	206 181	—	—	206 181	2,2
Consolidation de dettes	539 227	—	—	539 227	5,7
Autres	429 524	1 104	—	430 628	4,5
Sous-total	2 168 636	1 104	—	2 169 740	22,9
HYPOTHÉCAIRE À L'HABITATION					
Réparations de maisons	577 130	—	—	577 130	6,1
Achat de maisons neuves	2 204 691	—	—	2 204 691	23,3
Achat d'autres habitations	1 969 644	—	—	1 969 644	20,8
Autres	681 442	13 563	—	695 005	7,3
Sous-total	5 432 907	13 563	—	5 446 470	57,5
ENTREPRISE					
Agriculture	554 278	41 502	17 284	613 064	6,5
Pêcheries	7 054	—	—	7 054	0,1
Coopératives, commerces et industries	963 837	47 971	40 884	1 052 692	11,1
Caisses, fédérations et autres institutions du M.C.P.E.D.	—	242 714	60 608	25 946*	0,2
Sous-total	1 525 169	332 187	118 776	1 698 756*	17,9
CORPS PUBLICS					
Municipalités	37 185	14 898	—	52 083	0,6
Commissions scolaires	43 392	38 150	7 095	88 637	0,9
Autres	5 257	9 400	7 300	21 957	0,2
Sous-total	85 834	62 448	14 395	162 677	1,7
TOTAL	9 212 546	409 302	133 171	9 477 643*	100,0
Moins provisions pour créances douteuses	(71 313)	(857)	—	(72 170)	—
TOTAL NET	9 141 233	408 445	133 171	9 405 473*	—

Les soldes marqués d'un astérisque () dans la colonne «Ensemble consolidé» ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 6

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS
ACTIF, PRÊTS, CAPITAL SOCIAL ET DÉPÔTS
TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE DE 1977 À 1981**

	1977	1978	1979*	1980*	1981*
	%	%	%	%	%
ACTIF	20,4	16,9	13,2	12,8	11,1
Prêts sans garantie hypothécaire	19,4	16,2	22,2	15,7	8,5
Prêts avec garantie hypothécaire	29,9	20,3	21,0	13,2	5,9
Total des prêts	26,5	19,0	21,3	14,0	6,8
Capital social	30,8	7,6	(17,8)	(11,0)	(28,9)
Épargne avec opérations	10,4	7,2	(0,5)	1,4	(10,5)
Épargne stable	23,3	21,3	37,5	28,1	10,1
Épargne à terme	25,6	24,7	15,7	14,5	28,6
Total du capital social et des dépôts	19,7	16,3	12,3	12,7	10,5

*Les taux de croissance ont été ajustés pour tenir compte de l'adhésion de la Fédération des caisses d'économie du Québec en septembre 1979 et de la Ligue des caisses d'économie du Québec en janvier 1981.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 7

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS
PRÊTS EFFECTUÉS — NOMBRE ET VALEUR DE
1977 à 1981**

(nombre et valeur en milliers)

	1977		1978		1979*		1980*		1981*	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
		\$		\$		\$		\$		\$
Prêts sans garantie hypothécaire	515	1 566 312	504	1 787 334	594	2 434 629	562	2 852 987	527	3 809 646
Prêts avec garantie hypothécaire	73	1 471 664	63	1 475 754	70	1 867 618	62	1 759 376	49	1 564 850
Total des prêts	588	3 037 976	567	3 263 088	664	4 302 247	624	4 612 363	576	5 374 496

*Pour les statistiques de 1979, 1980 et 1981, les données présentées comprennent celles des caisses de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS
PRÊTS, CAPITAL SOCIAL ET DÉPÔTS
STRUCTURES COMPARÉES DE 1977 À 1981**

	1977		1978		1979(1)		1980(1)		1981(1)	
	Solde en mil- liers de \$	Prorata capital social et dépôts	Solde en mil- liers de \$	Prorata capital social et dépôts	Solde en mil- liers de \$	Prorata capital social et dépôts	Solde en mil- liers de \$	Prorata capital social et dépôts	Solde en mil- liers de \$	Prorata capital social et dépôts
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts sans garantie hypothécaire	1 528 294	21,7	1 775 526	21,7	2 348 735	24,7	2 717 439	25,4	3 061 841	25,5
Prêts avec garantie hypothécaire	3 427 265	48,6	4 122 556	50,3	5 043 864	53,1	5 710 724	53,3	6 079 392	50,5
Total des prêts	4 955 559	70,3	5 898 082	72,0	7 392 599	77,8	8 428 163	78,7	9 141 233	76,0
Capital social	613 848	8,7	660 301	8,1	544 595	5,7	484 477	4,5	343 213	2,9
Épargne avec opérations	2 530 587	35,9	2 712 673	33,1	2 746 602	28,9	2 786 350	26,0	2 515 810	20,9
Épargne stable*	1 331 329	18,9	1 614 251	19,7	2 428 997	25,6	3 110 907	29,0	3 517 929	29,2
Épargne à terme	2 569 561	36,5	3 205 164	39,1	3 780 927	39,8	4 330 741	40,5	5 648 983	47,0
Total du capital social et des dépôts	7 045 325	100,0	8 192 389	100,0	9 501 121	100,0	10 712 475	100,0	12 025 935	100,0

(1) Pour les statistiques de 1979, 1980 et 1981, les données présentées comprennent celles des caisses de la Fédération des caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

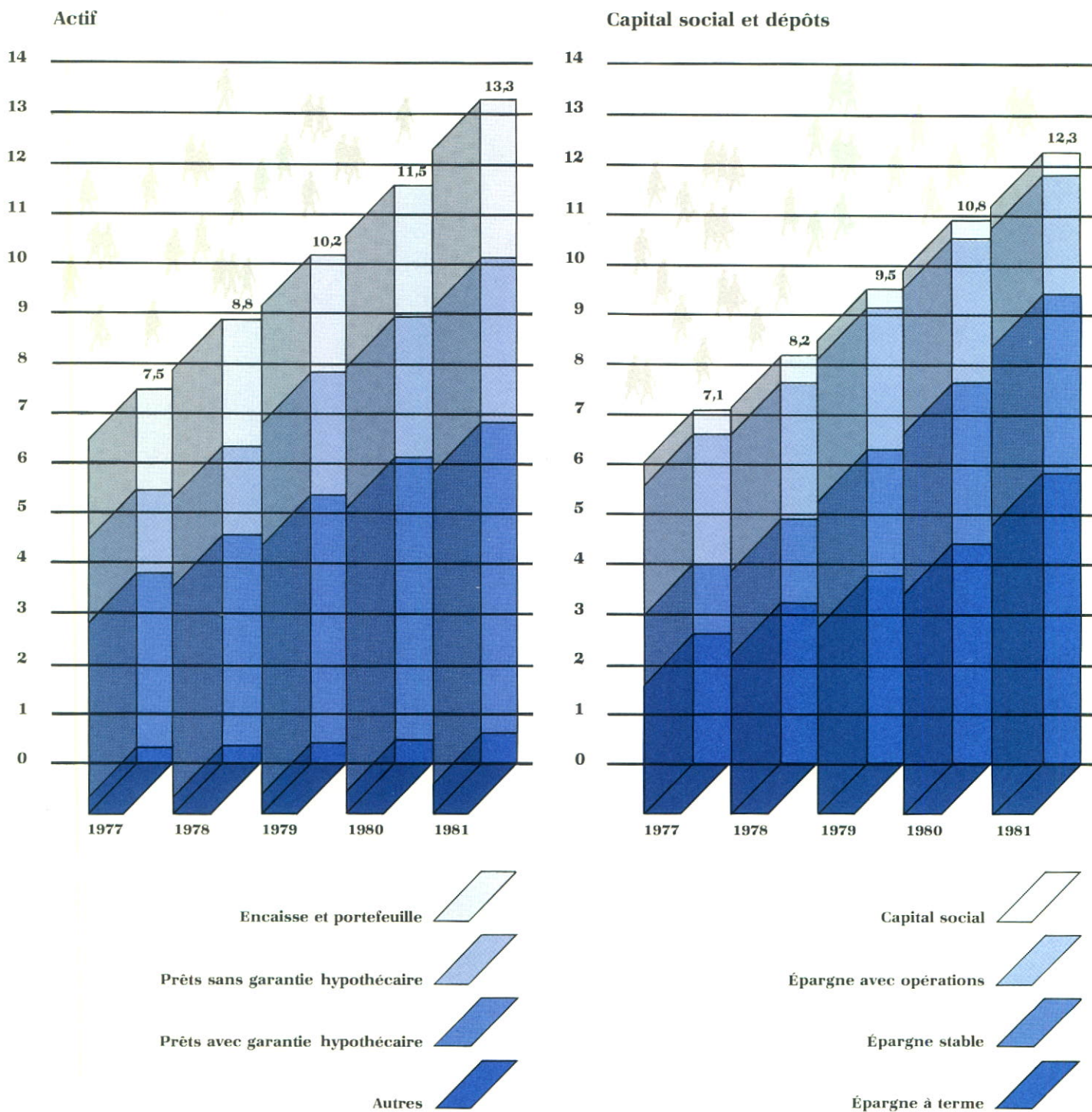
*Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts d'épargne-logement et des dépôts d'épargne-retraite.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Graphique 1

**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE 1977 À 1981**

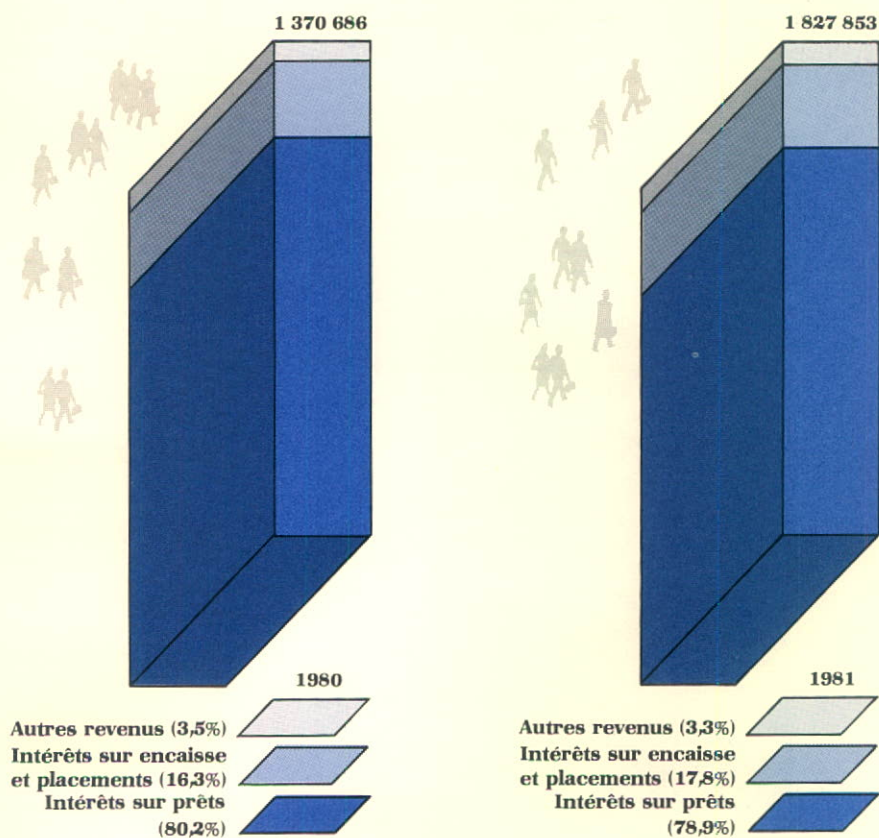
Actif, capital social et dépôts (en milliards de \$)



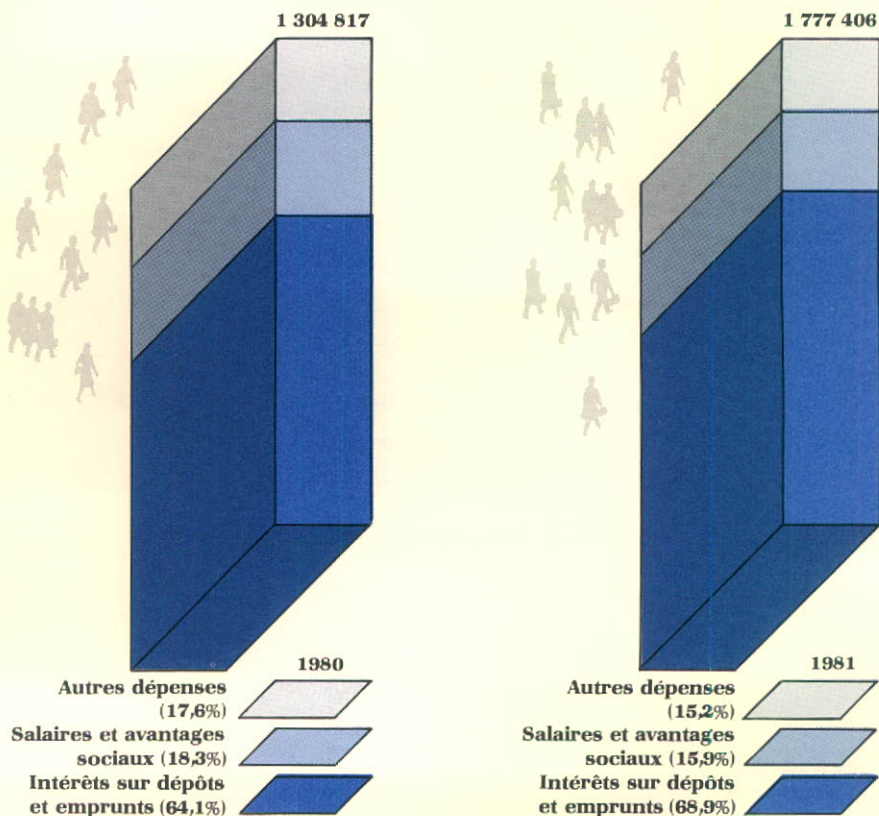
**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
REVENUS ET DÉPENSES 1980 ET 1981**

Total et répartition (en milliers \$)

Revenus



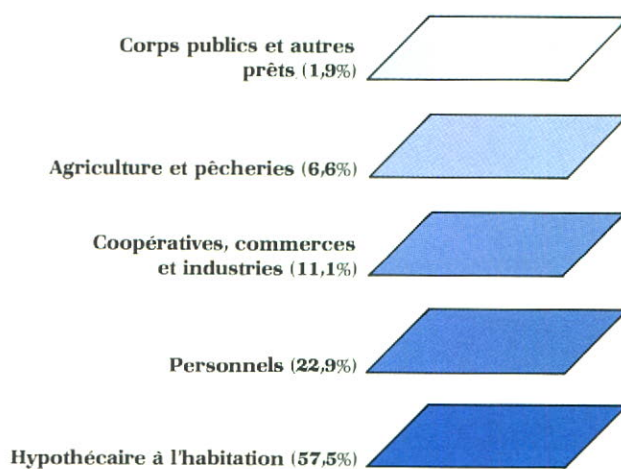
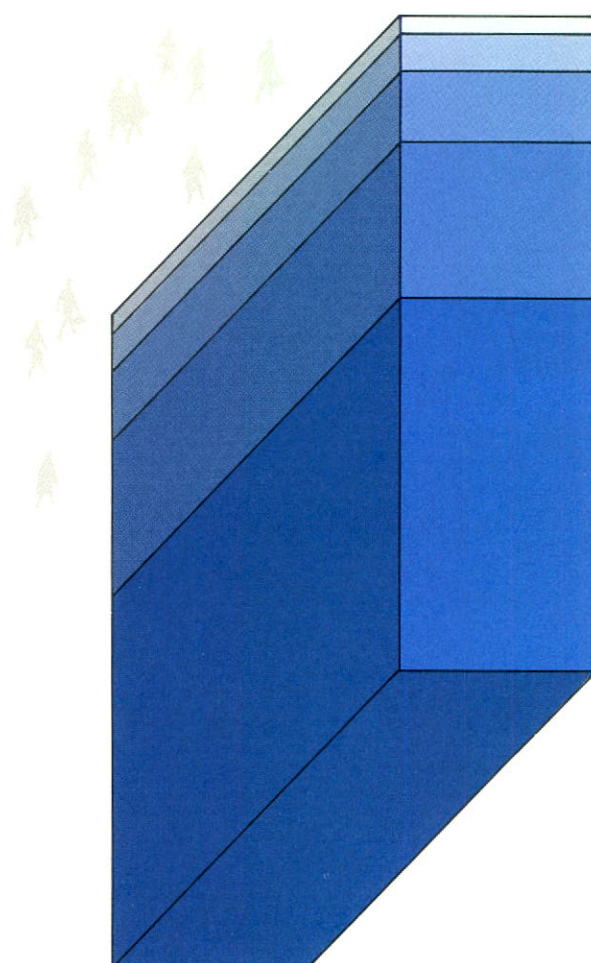
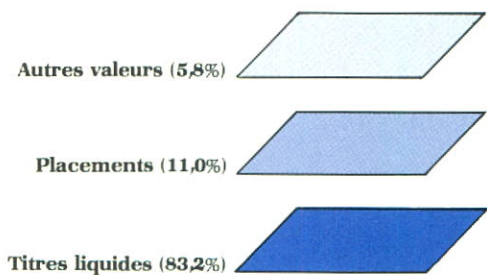
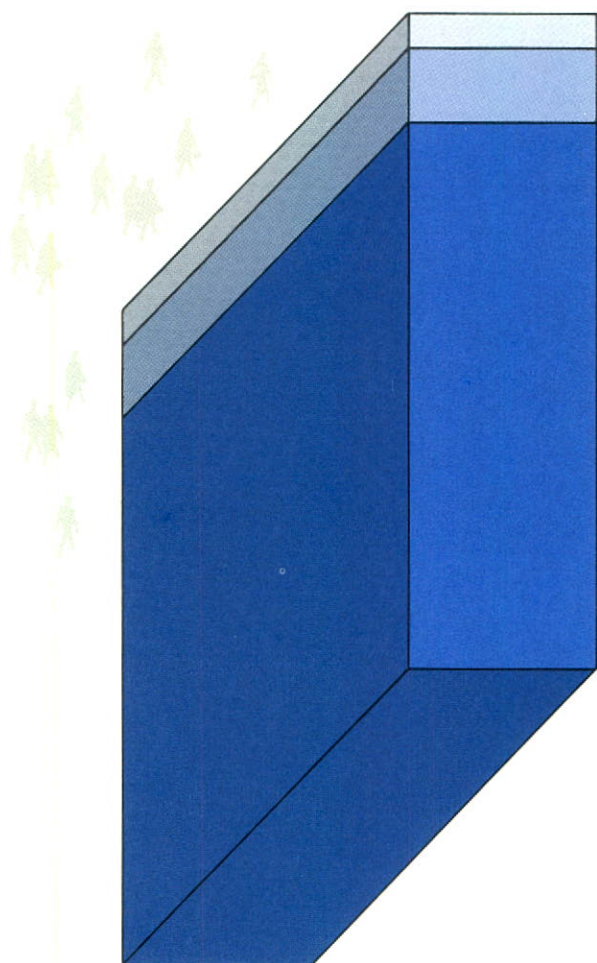
Dépenses



**LES CAISSES POPULAIRES ET LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS,
LES FÉDÉRATIONS ET LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC**
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE 1981
RÉPARTITION DES PRÊTS* EN COURS 1981

Répartition du portefeuille 1981
2,82 milliards de \$

Répartition des prêts* en cours 1981
948 milliards de \$



*Avant provisions pour créances douteuses.
La Confédération des caisses populaires et d'économie
Desjardins du Québec.

Couverture: Wilson et Chartier designers
Mise en page intérieure: Odette Duchesne
Réalisation: Direction des communications
La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

**mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins**

